



COMPTE RENDU Du conseil du gouvernement du 16 Chaqual 1437 (21 Juillet 2016)

*

- I- Le ministre de l'économie et des finances a présenté un exposé sur l'exécution du budget de l'année 2016 et l'élaboration du budget de l'année 2017.
- II- Le conseil du gouvernement a examiné les projets de lois et l'accord international suivants :

PROJETS DE LOIS :

1. Projet de loi nº 45-16 relative à l'Université Euro-Méditerranéenne à Fès.

Approuvé.

- 2. Projet de loi n° 84-13 portant création de la Fondation des œuvres sociales des travaux publics.

 Anorouvé.
- 3. Projet de loi n° 02-15 relative à la réorganisation de l'Agence Maghreb arabe Presse.

 Approuvé sous réserve de tenir des observations soulevées.
- **4. Projet de loi nº 22-16** portant réglementation des produits explosifs à usage civil, des artifices de divertissement et des matériels contenant des substances pyrotechniques.

Approuvé.

- 5. Projet de loi n° 65-15 relative aux établissements de protection sociale.

 Approuvé sous réserve d'exclure des dispositions de ce projet les établissements sociaux sous tutelle du ministère des habous et des affaires islamiques.
- 6. Projet de loi nº 97-12 relative à la lutte contre le dopage dans le sport.

Approuvé.

7. Projet de loi nº 63-16 modifiant et complétant la loi nº 65-00 portant code de la couverture médicale de base.

Approuvé sous réserve d'ajouter le paragraphe suivant à l'article 5 de la loi : «Le coût engendré par la couverture médicale concernant les parents est financé par une révision du taux de cotisation ».

CONVENTION INTERNATIONALE:

- Accord portant création de l'Institut mondial de croissance verte..

Approuvé.

III. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nominations aux fonctions supérieures suivantes :

- 1. le directeur de la facilitation et du système informatique à l'administration des douanes et impôts indirects au ministère de l'économie et des finances,
- 2. le directeur des études et de la coopération internationale à l'administration des douanes et impôts indirects au ministère de l'économie et des finances,
- 3. le directeur de la prévention et du contentieux à l'administration des douanes et impôts indirects au ministère de l'économie et des finances,
- 4. la directrice de la marine marchande au ministère de l'équipement, du transport et de la logistique,
- 5. le directeur de la météorologie nationale au ministère délégué auprès du ministre de l'énergie. des mines, de l'eau et de l'environnement chargé de l'eau,
- **6.** le directeur du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.
- 7. le directeur du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de la région de Fès-Meknès.
- 8. le directeur du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de la région de Rabat-Salé-Kénitra.
- 9. le directeur du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de la région de Béni Mellalkhénifra
- 10. le directeur du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de la région de Casablanca -Settat
- le directeur du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de la région de Marrakech -Safi.
- 12. le directeur du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de la région de Drâa -Tafilalt
- le directeur du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de la région de Souss-Massa
- 14. le directeur du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de la région de Guelmim-Dued Noun.